

# AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : ASA 16/033/2007 (Public)  
Bulletin n° : 204  
ÉFAI

**Embargo : 24 octobre 2007 01h00 TU**

## **Myanmar. Douze ans en résidence surveillée : Amnesty International demande la libération d'Aung San Suu Kyi, et de tous les autres prisonniers d'opinion**

Le jour du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations unies, la dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), Aung San Suu Kyi, aura passé douze ans en résidence surveillée au Myanmar.

Amnesty International demande la libération immédiate des milliers de manifestants pacifiques qui ont été arrêtés récemment, ainsi que celle des prisonniers d'opinion de longue date parmi lesquels Aung San Suu Kyi, U Win Tin et des figures de l'opposition issus des minorités ethniques du Myanmar, telles que U Khun Htun Oo.

*« Aung San Suu Kyi symbolise la résistance politique au Myanmar, sa libération inconditionnelle constituerait une avancée significative, a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Irene Khan.*

*La communauté internationale doit poursuivre ses pressions et sa vigilance pour obtenir que les autorités birmanes engagent des actions concrètes, comme la libération des prisonniers d'opinion. Ces libérations témoigneraient de la bonne volonté des autorités du Myanmar en ce qui a trait à leur collaboration avec les Nations unies. »*

Il est difficile de croire à la sincérité des autorités birmanes quand elles s'engagent à coopérer avec les Nations unies alors que se poursuivent les détentions au secret, les mauvais traitements et les actes de torture, et les condamnations à l'issue de procès iniques se déroulant à huis clos dans les prisons. Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé la libération rapide de tous les prisonniers politiques au Myanmar.

*« L'amélioration de la situation des droits humains au Myanmar ne peut attendre l'aboutissement d'un processus politique, a indiqué Irene Khan. Les autorités birmanes doivent libérer dès maintenant tous les prisonniers d'opinion, permettre à des observateurs indépendants de se rendre dans tous les centres de détention et cesser de condamner des gens n'ayant fait que prendre part à des manifestations pacifiques. »*

### **Complément d'information**

Les violations des droits humains au Myanmar sont généralisées et systématiques. Les manifestations récentes ont éclaté dans un climat de non respect des droits fondamentaux qui régnait dans le pays avant la crise actuelle. Ces violations ce sont le maintien en détention prolongée de plus de 1 150 prisonniers politiques dans des conditions carcérales en constante détérioration ; la détention continue de figures de l'opposition, qui sont des prisonniers d'opinion ; des exécutions extrajudiciaires et un recours systématique à la torture. La liberté d'expression est également muselée dans tout le pays. Le recours au

travail forcé et l'utilisation d'enfants soldats perdurent. Des éléments montrent que lors d'opérations militaires dans l'est de l'État kayin, des actes constituant des violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains ont été commis dans des proportions qui en font des crimes contre l'humanité. Observateurs indépendants et organisations internationales de défense des droits humains ne sont toujours pas autorisés à se rendre dans de nombreux endroits du pays.

**Note aux rédacteurs**

Pour prendre rendez-vous pour un entretien ou obtenir plus d'information, veuillez prendre contact avec :  
Rosie Ollier : +44 7904 398 285  
En dehors des horaires de bureau : +44 7778 472 126.

/FIN

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566.

Amnesty International – 1 Easton St., Londres, WC1X 0DW site : <http://www.amnesty.org>